



RÈGLEMENT COMPLÉMENTAIRE TYPE
LIGUE AURA BADMINTON
SAISON 2024/2025



Nom du tournoi :

11ème TOURNOI NATIONAL (GUILHERAND GRANGES)

N° de dossier Poona :

2402296

Club ou comité

organisateur du tournoi :

TGV07

Lieu de la compétition :

Centre Omnisport, Guilhaerand-Granges

GÉNÉRALITÉS

1) La compétition est de type :

Tournoi individuel adultes (minimes à vétérans)

Il s'agit d'un tournoi nocturne

Non

Elle se déroule en application des règlements de la FFBA D, de la ligue AURA et de ce présent règlement.

Si compétition jeunes ou catégorie jeunes avec tableaux à part, seront autorisés à participer :

Le niveau géographique de la compétition est :

National

2) La compétition se déroule du :

18/01

2025

au 19/01

2025

3) Dans :

2

salle(s) et sur

10

terrains

Salle 1 =

5

terrains

Salle 2 =

5

terrains

Salle 3 =

terrains

Salle 4 =

terrains

4) Le logiciel utilisé sera :

BadNet

5) Le (la) juge-arbitre principal(e) est :

Clément PONCE

Ses décisions sont sans appel. Le juge-arbitre est en droit d'avertir, de sanctionner ou de disqualifier tout joueur ne respectant pas les règlements.

6) le (la) GÉO principal(e) est :

Guillaume Courtin

Pour tout le reste du document, joueur pourra être au besoin remplacé par joueuse ou paire.

SÉRIES ET TABLEAUX

7) La compétition est ouverte aux joueurs allant de

NC

à

N3

inclus, tous licenciés dans un club affilié à la FFBA D.

8) Les disciplines sont les suivantes :

SH oui SD oui DH oui DD oui Mx oui

Préciser quelle(s) discipline(s) se joue(nt) sur quel jour ainsi que les incompatibilités de disciplines un même jour (simple et mixte par exemple) et/ou si le panachage est interdit (SD R - DD D par ex)

Simple OU Mixte le samedi. Doubles Hommes et Femmes le dimanche.

9) Chaque joueur peut participer à maximum :

deux

discipline(s)

10) Le tournoi se déroulera dans la mesure du possible en

Poules puis élimination directe

En cas de nécessité, les organisateurs en concertation avec le JA principal se réservent le droit de compléter, regrouper ou modifier les séries dans l'intérêt de la compétition.

11) Les matchs se joueront au meilleur des trois sets conformément à l'article 7 des règles officielles du badminton.

INSCRIPTIONS ET LISTE D'ATTENTE

12) L'inscription se fera

individuellement ou par club

13) La date limite de réception des inscriptions est fixée au	04/01	2025
Le nombre maximum de joueurs sera de	S 180 / D 210	par jour
Une liste d'attente sera établie	par série	en cas de surnombre selon les critères suivants :
Critère 1 - Date d'inscription		
Critère 2 - Date de paiement		
Critère 3 - Meilleur CPPH		

14) Les inscriptions sont à faire : (remplir uniquement les lignes utiles)

adresse mail : tgv07@free.fr

lien BadNet : <https://badnet.fr/tournoi/public?eventid=26694>

adresse postale : 79 avenue de la République
07500 Guilhaud-Granges

15) Le joueur devra être licencié à la date du tirage au sort

16) Les droits d'engagement sont de :

1 tableau	20 €	2 tableaux	22 €	3 tableaux	
Par équipes					

17) Le paiement se fera individuellement ou par club

18) Le paiement est à effectuer aux choix suivants préciser ci-dessous

Directement en ligne sur Badnet, Ebad. Les frais bancaires sont à la charge des joueurs	
Par virement bancaire :IBAN : FR76 1390 6000 7985 0282 5174 886 ou par chèque à l'ordre du : TGV07 Badminton	

19) Le CPPH ou le classement pris en compte sera celui du :	04/01	2025
La confection des tableaux sera effectuée le :	05/01	2025
La confection des tableaux sera faite en tenant compte	du CPPH	

FORFAITS

20) Les droits d'inscription sont remboursables en cas de **désistement notifié avant la date limite d'inscription**. Passé ce délai, ils ne sont remboursables qu'en cas de force majeure (blessure, maladie, raison professionnelle ou personnelle impérieuse...) dûment justifiée par une attestation appropriée (certificat médical, attestation de l'employeur...).

21) Le joueur doit alors envoyer, au plus tard dans les cinq jours suivants la compétition, un justificatif à la ligue AURA à sophie.bluy@badminton-aura.org ainsi qu'une copie à l'organisateur pour que celui-ci puisse procéder au remboursement des frais d'inscription si le motif est légitime.

REPLACEMENTS

22) Les remplacements s'effectueront de la manière suivante :

En double et / ou mixte, si un joueur est forfait, le joueur restant pourra proposer le partenaire de son choix sous réserve que cela ne modifie pas les têtes de séries du tableau concerné. L'organisation pourra en fonction des inscrits en liste d'attente proposer un remplaçant, en cas de litige la décision du Juge Arbitre principal sera sans appel.

DURANT LE TOURNOI

23) Tout joueur doit pointer dès son arrivée dans la salle et, au plus tard à l'heure de convocation pour chaque jour de la compétition.

24) Tout joueur désirant s'absenter devra en aviser le juge arbitre.

25) Le volant de référence plume sera	RSL 3
Le volant de référence plastique sera	

26) Les matchs pourront être appelés avec un maximum de 60 minutes d'avance sur l'heure annoncée par l'échéancier, qui est indicatif. Les joueurs qui ne se présentent pas sur le terrain dans les 5 minutes suivant l'appel de leur match pourront être déclarés forfaits par le juge-arbitre sur le tableau concerné.

Le comité organisateur en accord avec le Juge-Arbitre se réserve le droit de prendre toutes les mesures nécessaires afin d'améliorer le bon déroulement du tournoi.

27) Le mode d'arbitrage du tournoi sera

en auto-arbitrage intégral

28) Le temps de repos entre deux matchs est de 20 minutes minimum. Il ne pourra être réduit qu'à la demande de l'intéressé ou allongé sur décision du Juge-Arbitre.

29) A l'appel de leur match, les joueurs auront le droit à

trois minutes

de prise de contact avec le

terrain, **test des volants inclus à effectuer dès l'arrivée sur le terrain.**

30) Les feuilles des matchs

ne seront pas imprimées. Des ardoises ou feuilles de brouillons seront à disposition au bord des terrains et le score des matchs devra être saisi sur les tablettes à disposition.

31) Pour tout volant touchant une structure fixe

À remettre une fois au service et faute en jeu

Pour tout volant touchant une structure amovible

comme indiqué ci-dessous :

Les filins seront comptés let au service comme en jeu.

32) Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vols, pertes, incidents ou accident.

33) La participation à ce tournoi implique l'acceptation de l'usage du nom et de l'image des participants à des fins de promotion du club et de son tournoi. En cas de refus, le signaler aux organisateurs.

34) Toute inscription au tournoi implique l'acceptation du présent règlement.

35) Pour les mineurs, un parent, un représentant du club ou un référent doit être présent dans la salle.

SPÉCIFICITÉS ET REMARQUES PARTICULIÈRES

La juge-arbitre adjointe est Delphine Aiguier

Les joueuses et joueurs appelé(e)s pour se rendre dans l'ancien gymnase auront 5' pour la prise de contact avec le terrain.

- le samedi : les simples et les mixtes : une première phase en poules avec 2 sortants et une seconde phase en élimination directe jusqu'aux finales ou en poule unique.

- le dimanche : les doubles : une première phase en poules avec 2 sortants et une seconde phase en élimination directe jusqu'aux finales ou en poule unique.

Les volants plumes homologués seront à la charge des joueurs : En cas de litige le volant choisi sera en vente dans la salle (RSL3).

Des volants plastique Yonex Mavis 600 seront disponibles dans la salle pour les joueurs P10, P11, P12, NC souhaitant jouer en plastique en cas de conflit.

